

100% SANTÉ

Envoyez-nous votre devis avant de l'accepter !



Quels produits ?



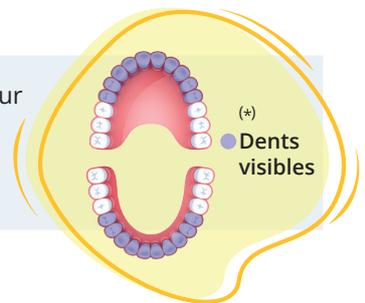
Des prothèses dentaires 100% remboursées !
(Couronnes, bridges, prothèses amovibles...)



En pratique ?

- 01 Votre dentiste **doit obligatoirement** vous proposer un devis mentionnant au minimum le 100% santé.
- 02 Vous avez la possibilité de choisir entre 2 autres offres.

	Offre 100% santé	Offre maîtrisée	Offre libre
	● Couronnes métalliques (dents non visibles), couronnes céramiques (dents visibles*).	● Couronnes céramo-métalliques et céramiques (selon la position de la dent).	● Couronnes céramo-céramiques et en métal précieux.
	● Prothèses amovibles à base de résine.	● Prothèses amovibles à base métallique.	● Prothèses spécifiques et dispositifs non remboursés par la Sécurité sociale comme les implants.
	● Prix de vente limités.	● Prix de vente limités (différent de ceux du 100% santé).	● Prix libres fixés par le dentiste.
	● Les équipements vous seront totalement remboursés par l'assurance maladie et votre complémentaire santé.	● Les équipements seront remboursés à hauteur des garanties de votre contrat.	



Exemple de remboursement pour une couronne :

	Frais réels	-	Part Sécurité sociale (60% de la BR*)	-	Remboursement mutuelle	=	Reste à payer
100% SANTÉ	500€		72€		428€		0€
MAITRISÉ	550€		72€		228€		250€
LIBRE	735€		72€		228€		435€

Grâce à la Garantie Magnifico d'APS

(*) BR : Base de remboursement



Ce qu'il faut retenir :

- ✓ Le 100% santé a été mis en place pour **améliorer l'accès aux soins.**
- ✓ Le dentiste est dans **l'obligation de présenter un devis 100% santé.**
- ✓ Vous êtes **100% remboursé !**

www.aps-prevoyance.fr

